

Reflet

La revue municipale de Guichen•Pont-Réan



CULTURE

Salon des arts Christiane Delfau

Page 10 **Dossier**
Les risques majeurs

Page 15 **Environnement**
Bienvenue dans mon jardin

Page 16 **Portrait**
Germaine Le Dily,
ancienne institutrice

Sommaire



P.6
Actus
Projet éducatif
territorial

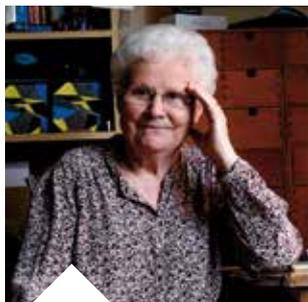


P.7
Actus
Ordures ménagères

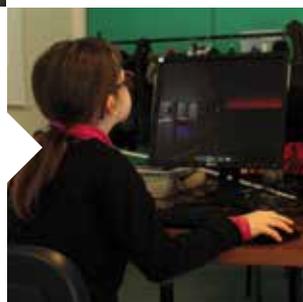
P.10 - 14
Dossier
Les risques majeurs



P.15
Environnement
Bienvenue dans mon
jardin



P.19
Culture
Médiathèque
Espace numérique



P.16 - 17
Portrait
Germaine Le Dily,
ancienne institutrice



P.20
Associations
Gala de danse
de Pointes et jazz

Edito

L'avenir d'une commune se dessine sur le long terme et l'anticipation est la base d'un développement serein et maîtrisé. C'est pour ces raisons que nous travaillons depuis longtemps sur des dossiers qui, on l'espère, aboutiront d'ici quelques années...

Piscine : bientôt le grand plongeur ?

Le dossier « piscine », resté dans les casiers durant plusieurs années, s'invite, ces derniers temps, à de nombreuses réunions d'élus du territoire. Né à l'époque de la communauté de Communes Acsor, porté par les élus Guichennais et des habitants du Canton formés en association, il est arrivé dans les mains de Vallons de Haute Bretagne Communauté au moment de sa création. Passé le temps offert aux élus communautaires de prendre la mesure de l'envergure de ce projet, aujourd'hui la machine redémarre. Nous avons engagé avec VHBC des discussions plus concrètes. Réflexions et échanges menés sur le budget avec Bourg des Comptes, Goven, Saint Senoux, Lassy, Baulon et Guignen afin de définir la participation financière de chacun : nous avançons petit à petit. Nous avons bien conscience que la Commune d'accueil devra mouiller un peu plus la chemise en ce qui concerne les finances. J'ai justement interpellé les élus municipaux sur ce point lors du dernier Conseil municipal et nous avons décidé d'investir au moins 1 million d'€ auquel s'ajoutera une participation aux frais de fonctionnement. Cette validation reflète notre volonté d'accueillir cette piscine. Autre décision prise : la mise à disposition gratuite d'un terrain, non loin de celui d'une autre infrastructure tout autant souhaitée...

... Le lycée !

Nous vous informons il y a quelques temps que le sud du département avait été identifié par le Conseil Régional comme ayant besoin de voir ses places d'enseignement confortées.

Le Pays des Vallons de Vilaine et le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne communauté ont clairement manifesté leur volonté de voir ce lycée s'implanter sur leur territoire. Quant à nous, Commune, nous avons affirmé notre souhait d'être candidat à cette implantation. L'appel à projet de la Région doit être lancé courant 2017 pour une ouverture du lycée prévue d'ici 2025-2026. Afin de constituer un dossier riche et solide qui appuiera avec force notre candidature, un groupe de travail sera constitué. Il sera composé de professionnels de l'enseignement (écoles de la commune, collègues de Guichen, Crevin et Val d'Anast), de parents d'élèves, des maires de la Communauté de Communes, du Pays des Vallons de Vilaine et de représentants du Département et de la Région. Une première rencontre aura lieu début avril. Si ce sujet vous intéresse et que vous avez envie de vous impliquer à nos côtés dans ce groupe de travail, je vous invite à contacter la Mairie !

L'avenir commercial de Guichen

Enfin, autre dossier au cœur de nos préoccupations du moment : le commerce. C'est une des thématiques travaillées dans le cadre de la révision générale du Plan local d'urbanisme. Com-



ment développer les zones commerciales tout en préservant les commerces du centre bourg, en les re-densifiant même ? C'est tout l'enjeu auquel nous devons répondre. Si la grande surface se déplace à la Courtinais, tout proche de la 2x2 voies, quelles seront les incidences pour Valonia et les commerces du centre bourg ? Ces questions de restructuration nous nous les posons et nous nous faisons accompagner du Cabinet Cercia pour y répondre. Mais nous ne pouvons le faire sans les principaux intéressés : les commerçants. Nous allons donc, là aussi, créer des groupes de travail avec les commerçants du bourg, ceux de Valonia et ceux de Pont-Réan.

Guichen possède déjà de nombreux atouts mais nous devons relever les nouveaux défis qui s'imposent à nous : il nous faut proposer des solutions adaptées aux besoins des habitants, dont le nombre ne cesse de croître. La Région Bretagne et plusieurs partenaires viennent justement de lancer un appel à projet intitulé "Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne". Leur objectif est d'aider les communes à ré-inventer leurs centres et à répondre aux besoins des habitants sur toutes les dimensions de leur vie quotidienne. Un accompagnement qui pourrait nous être très utile, nous allons donc y candidater !

Joël Sieller, Maire de Guichen

Lours

REFLET AVRIL - MAI 2017 - imprimé par nos soins à 4000 exemplaires - Joël Sieller, Directeur de publication - Sylvana Bigot, Rédacteur en chef - Elodie Giroit, Rédaction, photos, secrétariat de rédaction - Ghislaine Delanoue, Rédaction, photos, secrétariat de rédaction - Daniel Lelégard, Impression - Les informations associatives (textes et photos) sont éditées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Crédit photo portrait et édito : Matthieu Chanel - La relecture du Reflet est assurée par les membres de la Commission communication. PROCHAIN NUMÉRO DE REFLLET : JUIN - JUILLET 2017 - Les articles sont à envoyer 45 jours avant la publication du Reflet, soit le 15 avril au plus tard à : reflets@ville-guichenpontrean.fr



Arrêt sur images



Pour cette saison 2017, les acteurs du Pied en Couloisses proposait une pièce pleine d'humour : "Je veux voir Mioussov !". Lors des 8 représentations proposés à Guichen, près de 1700 personnes sont venues les applaudir. Encore un succès pour la troupe qui a également sillonné l'Ille et Vilaine jusque début Mars.

le 14 février dernier, 15 enfants de 8 à 11 ans de l'accueil de loisirs ont participé à une animation loto aux côtés des résidents de l'Ehpad, Un moment intergénérationnel qui s'est achevé par un goûter.



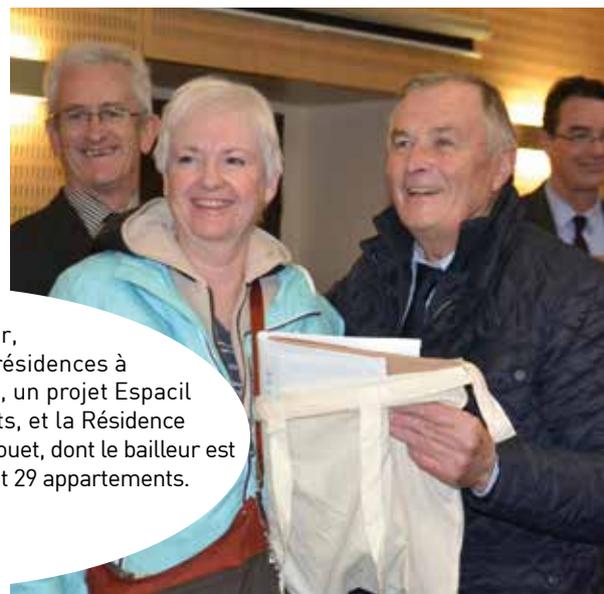
En janvier dernier, environ 120 sportifs de l'Espoir cycliste du pays de Guichen (de l'école de cyclisme aux seniors/vétérans) se sont vus remettre 1 cuissard et un maillot en présence des partenaires et des bénévoles du club. Une nouvelle tenue pour bien démarrer 2017 !



Le Hockey de Pont-Réan accueillait le championnat de Bretagne le 4 février. Une centaine de jeunes y ont participé. Prochaine étape pour Lola et Youen, 2 jeunes adhérents du club : le championnat de France à Bourges.



Les 1^{er} et 4 février, la Commune a inauguré 2 résidences à Guichen : Les Hauts de Belle Vue, un projet Espacil Habitat comprenant 21 logements, et la Résidence Marie-de-France située rue Jacques Blouet, dont le bailleur est Néotoa et comprenant 7 pavillons et 29 appartements.



Arrêt sur images



Le 7 janvier, comme chaque début d'année, l'association Dorn ha dorn organisait le très attendu "Fest-Noz des Rois", à l'Espace Galatée. Le plateau proposé a rarement été aussi fourni et diversifié avec 3 groupes : Kendirvi et Ossian (du Pays de Rennes) et un groupe "découverte" du pays de Lorient : GPG. Ambiance toujours très chaleureuse avec un public conquis par l'éclatisme des danses et des musiques concoctées par tous ces jeunes musiciens.



Une cinquantaine d'adhérents a assisté à l'assemblée générale du club Genêts d'Or de Pont-Réan. À l'issue de cette réunion, chacun a pu apprécier une galette des rois, tout cela dans une ambiance bien sympathique.



Le 4 mars dernier, Joël Sieller, Maire, a remis leurs cartes aux nouveaux jeunes électeurs lors d'une cérémonie officielle.



Nolwenn, ancienne élève de J.Charcot, et son ami Manu sont revenus d'un voyage de plus de 2 ans autour du monde. Avant leur départ, ils avaient rencontré les élèves de l'école et ces derniers les avaient suivis tout au long de leur périple à travers un blog. A leur retour, les baroudeurs sont donc revenus les voir pour leur parler de liberté dans les pays qu'ils ont traversés et de la vie des réfugiés syriens. Ces échanges donneront lieu à des exposés visibles prochainement à l'école.



Organisé par le Pays des Vallons de Vilaine, la Région Bretagne, Vallons de Haute Bretagne Communauté, Moyenne Vilaine et Semnon et Cape 137, le Forum trajectoires des métiers était l'occasion pour plus de 550 collégiens de venir découvrir une quarantaine de métiers présents sur leur territoire !



SCOLARITÉ |

L'école Marcel Greff ouvre ses portes

Pour que la rentrée des classes se passe dans les meilleures conditions possibles, l'équipe enseignante de l'école publique Marcel Greff de Pont-Réan propose aux familles des futurs petits et tout petits (nés en 2014 et 2015) un temps de découverte dans la classe, les jeudis 8, 15 et 22 juin 2017.

"L'objectif est de passer quelques heures dans une classe de maternelle afin de découvrir les lieux et les personnes qui accueilleront les enfants pour que la "vraie" rentrée (en septembre ou en janvier) se passe le mieux possible", explique François Tulane, directeur de l'établissement. Ces moments de rencontre se feront uniquement sur inscription et en présence des parents.

L'école, qui accueille environ 170 élèves de la toute petite section au CM2, est située rue Marcel Greff, non loin de la Vilaine. Cette proximité permet aux élèves de CM de bénéficier notamment de cours de canoë kayak en partenariat avec le Club. De nombreuses autres activités, soutenues par la Commune, sont également proposées en lien avec les associations locales (Cinéma, Bibliothèque, festival Littéralouest...).

■ Contacts inscriptions :

- matinées découverte au 02 99 42 20 44

- d'un enfant à l'école : Patrice Provost, service affaires scolaires sur RDV au 02 99 05 35 49.



SALON DES ARTS CHRISTIANE DELFAU |

Participez à une œuvre photographique collective

Du 13 au 20 mai, l'Espace Galatée ouvrira ses portes au Salon des arts Christiane Delfau. Un rendez-vous culturel incontournable qui met à l'honneur chaque année peintres, sculpteurs, photographes et artisans d'art. Pour cette 26^e édition, la Commune propose aux habitants de participer à une œuvre collective...

Une exposition placée sous le signe de la nouveauté. Nous accueillerons des artistes régionaux "dont la moitié n'a jamais exposé sur notre Salon, souligne Annie Quintin, adjointe à la Culture, et puis nous lancerons pour la première année un concept original de studio photo éphémère". Le photographe Matthieu Chanel proposera aux visiteurs de réaliser leur portrait, les samedis, sur le Salon. "Nous en sélectionnons ensuite un maximum afin de créer une œuvre collective que nous exposerons en extérieur, explique l'artiste. L'idée est de dessiner, par ces portraits d'habitants, l'identité intime de notre territoire en mettant en lumière la dissonance et la richesse des vies qui se jouent les unes à côté des autres."

Des espaces dédiés aux œuvres d'enfants (réalisées pendant les parcours éducatifs) et d'artistes de Coloc'art seront par ailleurs aménagés.

Au programme enfin, le vote du public et des écoles et les ateliers d'initiation. Ces derniers, ouverts à tous, auront lieu le sam. 20 mai de 14h à 17h. Les artistes proposeront différentes techniques : gouache, acrylique, pastel, gravure, céramique...

■ **Entrée libre - Portraits gratuits. Contact : Espace Galatée au 02 99 57 32 57. Horaires : sam de 10h à 18h30, dim de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30, lun au vend de 10h à 12h et de 14h à 18h30.**

Le
chiffre
du mois

27

c'est le nombre de chênes, plus précisément de chênes des marais, qui ont été plantés rue René Diéras (route de Laillé).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE |

On recrute pour l'été !



Le Centre Communal d'action sociale (CCAS) de Guichen•Pont-Réan recrute des saisonniers pour intervenir à domicile, chez des personnes âgées, du 17 juillet au 25 août.

Le rôle de l'aide à domicile consiste à apporter un soutien à des personnes (pour leur permettre de vivre sereinement chez elles) en accomplissant différentes tâches très utiles : ménage, préparation des repas, aide à la prise des repas, à la toilette, aux courses et diverses tâches quotidiennes (linge, vaisselle). C'est le quotidien de Nathalie qui travaille pour le CCAS depuis 11 ans. "Ce métier est très enrichissant, confie-t-elle.

Il faut le découvrir pour le comprendre." Elle rend notamment régulièrement visite à Jeanne, 81 ans : "Je suis vraiment satisfaite du service d'aide à domicile qui s'occupe de moi, que les agents soient titulaires ou non," raconte-t-elle avec le sourire. "C'est toujours très agréable de rencontrer des personnes comme Jeanne, explique Nathalie. Je prends beaucoup de plaisir à travailler dans cette ambiance conviviale."

Si comme Nathalie, vous aimez le contact avec les personnes âgées, n'hésitez pas à postuler au CCAS pour la période d'été. Seulement, vous devez être majeur, titulaire du Permis B (véhicule indispensable) et posséder une expérience ou une formation dans le secteur sanitaire et/ou médico-social.

Pour postuler, envoyer un CV et une lettre de motivation avant le 5 mai au CCAS en Mairie, place Georges Le Cornec BP 8015, 35580 Guichen.

■ **Laëtitia Blommaert 02 99 05 35 92**
ou **ccas@ville-guichenpontrean.fr**

ORDURES MÉNAGÈRES |

Des déchets sauvages qui coûtent cher

De plus en plus de dépôts sauvages colonisent les trottoirs de notre Commune... Désormais, même les ordures ménagères se retrouvent dans les poubelles de ville ou à côté : des pratiques totalement interdites !

Il y a quand même plus sympa comme vue quand on se balade dans les bourgs que des tas de poubelles qui traînent, sans parler des questions sanitaires ou financières ! Et oui, ces incivilités mobilisent des agents municipaux et cela a un coût pour le contribuable ! Petit rappel donc : les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers fournis aux habitants et non sur le domaine public, ni dans les corbeilles de propreté. "Si cette règle n'est pas appliquée, un arrêté sera pris pour assimiler ces dépôts à des dépôts sauvages, et ils seront soumis à l'amende correspondante soit 68€ auxquels s'ajoutent 106€ d'enlèvement, indique le Maire."

Concernant les collectes de papier et de verre, des containers sont disponibles sur le parking du collège à Guichen, rue Denis



Papin, rue du Cdt Charcot, à La Provostais et parking du cimetière à Pont-Réan... ou encore à la déchetterie située à la Pigeonnais.

La collecte des déchets ménagers, recyclables et résiduels s'effectue le mercredi matin à partir de 5h30 (sauf jours fériés).

■ **Horaires de la déchetterie : Ouverture du 1^{er}/04 au 31/10, lundi et mercredi de 14h à 18h, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture à 17h, du 1^{er}/11 au 31/03.**

INFRACTIONS

Procès verbal électronique (PVE)

La police municipale de Guichen va utiliser le procès-verbal électronique pour enregistrer toutes les infractions constatées sur la Commune (stationnements, dépôts sauvages...).

Mais qu'est-ce qui va changer pour les administrés ? Le PV traditionnellement déposé sur le pare-brise du véhicule sera remplacé par l'apposition d'un avis d'information de contravention.

Les infractions sont ensuite transférées directement au Centre national de traitement de Rennes par Internet.

Après avoir reçu un avis de contravention à son domicile, le destinataire paiera l'amende soit par Internet, au Trésor public ou au bureau de tabac et non plus en Mairie, et les contestations se feront directement à l'officier du Ministère public de Rennes.

SÉCHERESSE

Le département en état d'alerte

Pour faire face aux conséquences de la sécheresse et au risque de pénurie d'eau, le préfet d'Ille-et-Vilaine a placé le département en état d'alerte sécheresse jusqu'au 31 octobre 2017. Cette situation implique plusieurs mesures de la part des habitants.

Le lavage des véhicules de particuliers hors stations professionnelles, le lavage des terrasses, façades, toitures sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression... les vidanges de plans d'eau, remplissage de piscine, sont interdits. Il est demandé à chacun de respecter ces dispositions et d'avoir un comportement particulièrement civique pour permettre d'économiser les ressources en eau de nos territoires.

Plus d'infos : www.ille-et-vilaine.gouv.fr

RÉUNIONS PUBLIQUES

Voisins attentifs et solidaires

Judi 6 avril - 19h - salle du Conseil municipal. Etre attentifs les uns aux autres, dans le respect des droits individuels de chacun et dans une logique d'entraide, voilà l'idée du dispositif. Ce peut être alerter sur un comportement suspect laissant penser à des rôdeurs mais aussi veiller à une personne isolée qui ne donnerait plus signe de vie, par exemple. Venez échanger avec le Conseil des sages et devenez pourquoi pas un voisin attentif et solidaire !

Contact : 02 99 05 75 75

Budget communal

Mercredi 26 avril - 19h - salle du Conseil municipal. Contact : 02 99 05 75 75

Urbanisme : démarches pour les particuliers

Abris de jardin, car-port, clôture, piscine, véranda, abris pour animaux... Vous souhaitez lancer des travaux d'aménagement sur votre terrain, mais savez-vous s'ils sont autorisés ? Savez-vous à quelles démarches administratives ils sont soumis ? Voici quelques éléments de réponse !

Mon projet est-il faisable ?

Avant toute chose vous devez vous assurer que votre projet est réalisable et dans quelles conditions il l'est. Ces réponses vous les trouverez dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU, plus particulièrement dans le règlement de zonage -où se situe votre parcelle- et dans le règlement littéral. Si vous vivez dans un lotissement, il faudra alors vous référer au règlement de ce dernier. Implantation par rapport aux limites de propriété, emprise au sol... tout y est indiqué.

Quelle demande dois-je faire en Mairie ?

Ça y est c'est validé : vos travaux sont faisables ! Maintenant il vous faut déterminer s'ils sont soumis à une autorisation d'urbanisme.

Certains ne nécessitent qu'une **autorisation préalable**. C'est le cas des constructions de faible dimension qui peuvent générer de la surface et/ou de l'emprise au sol comme les car-port, abri de jardin, véranda, abris pour animaux... **de moins de 20 m²**. Mais aussi les piscines en-

terrées et hors sol, la pose de clôture et de portail, la modification de façades (ouvertures, fenêtres de toit, ravalement si différente de la couleur initiale...), la création ou la modification de devanture et d'enseigne commerciale, les travaux de remblais et de déblais (dont la surface est supérieure à 100 m² et dont la hauteur et ou la profondeur est inférieure à 2 m)...*

Pour les constructions **supérieures à 20 m²** vous devez nécessairement déposer en Mairie un **permis de construire** (sauf pour les projets situés en zone U (urbaine) du PLU et sous certaines conditions).

Des autorisations pour construire mais aussi pour démolir !

Et oui, les travaux de démolition sont eux aussi soumis à autorisation ! Garage, maison, hangar... : avant de "raser" l'existant n'oubliez pas de déposer un permis de démolir, c'est obligatoire !

Je construis... mais est-ce que mes travaux sont soumis à des taxes ?

On n'y pense pas toujours mais il faut savoir que oui : certains travaux sont soumis à la taxe d'aménagement. Retrouvez lesquels ainsi que les indications pour réaliser votre calcul sur le site Internet de la commune. Pour information, le taux de cette taxe s'élève à 5% pour la part communale et 1,85% pour la part départementale.

A noter : les abris de jardin dont la surface est inférieure à 20 m² sont exonérés de la part communale.

Toutes les informations relatives au domaine de l'urbanisme sont disponibles sur le site de la Commune : www.guichenpontrean.fr > au quotidien > urbanisme

* liste non exhaustive

Bon à savoir

Pour les demandes de permis de construire déposées depuis le 1^{er} mars 2017, le recours à l'architecte est obligatoire dès lors que le projet de construction dépasse les 150 m² de surface de plancher. C'est également le cas pour les projets d'extension portant à plus de 150 m² la surface du bâtiment existant.

Les travaux qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation sont sanctionnés par l'article L 480-4 du code de l'urbanisme.

CLAD |

Accompagnement scolaire : devenez bénévoles !

Une action d'accompagnement à la scolarité est proposée aux écoliers (du CP au CM2) des Callunes et de Charcot, tous les lundis et jeudis en période scolaire, de 16h30 à 18h30. Le Clad recherche des personnes disponibles pour encadrer les groupes d'enfants, en présence des animateurs.

"L'accompagnement scolaire est mené en concertation avec les équipes enseignantes. Elle permet de donner "un coup de pouce" aux enfants face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur parcours d'écolier, explique Michaël Raguenez, Responsable local d'animation. Ces séances permettent notamment de développer la confiance en soi, l'expression, la logique... Nous avons besoin de bénévoles pour organiser des activités d'éveil, de socialisation et

.....

PARCOURS ÉDUCATIFS |

Quand la musique rencontre le théâtre...

...Ca donne un joli mélange ! C'est l'expérience qu'ont partagée les enfants des Callunes lors des parcours éducatifs de janvier-février.

Chaque jeudi après la classe, 17 CM1-CM2 trépassaient d'impatience dans les couloirs en attendant que débute leur atelier de spectacle musical. "C'était génial de voir l'enthousiasme de ces p'tits acteurs ! se ravit Elise, la directrice des parcours éducatifs des Callunes. Ils étaient si pressés d'enfiler leurs costumes d'elfes, de fées, de magiciens, d'archers... et de parfaire leur pièce pour le grand final !" Sylvain, l'animateur qui proposait l'atelier, a lui-même été étonné de cet engouement : "Ils se sont complètement pris au jeu, certains ont même pris l'initiative de construire un arbre en bois et en carton, chez eux, pour symboliser la forêt lors de la représentation." "Sylvain nous a fait une démonstration d'une de ses histoires et il nous a vraiment donné envie d'en faire autant," explique un des acteurs en herbe. "Ce qui m'a beaucoup plu c'est que nous



avons pu choisir nous-mêmes le thème et les personnages de l'histoire," précise un autre enfant. Après plusieurs répétitions devant leurs camarades, "histoire de se familiariser avec le public", précise l'animateur, les acteurs ont joué leur pièce, Les gobelins contre-attaquent, devant toute l'école. Sylvain à la guitare, donnait le ton en chantant l'histoire de ces petits êtres maléfiques et d'une princesse, pendant que les élèves mimaient ses paroles... Une initiative réussie qui sera reconduite prochainement.

■ Contact : 07 78 97 05 58.
elise.baudu@ufcv.fr



d'ouverture... Si vous avez un peu de temps à consacrer à ces enfants, n'hésitez pas à nous contacter."

■ Contact : 02 99 57 06 43 - clad.guichen@ufcv.fr

EVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE

Les P'tits rats d'arts



Découvrir la musique, le chant, les arts plastiques, les livres...Voilà ce que propose depuis plusieurs années l'association Les P'tits rats d'arts aux enfants de 3 à 10 ans et plus. Mais depuis la rentrée scolaire, l'association s'adresse aussi au plus grands : un parcours artistique encadré par des professionnels a été créé pour les 10/15 ans. Au programme : dessin, musique et théâtre, avec 3 intervenants qui travaillent autour d'un même projet. Ce dernier sera mis en lumière lors du spectacle du dimanche 11 juin, à 15h, à l'Espace Galatée. Autre nouvelle activité : les cours de dessin ados/adultes où chacun apprend à son rythme. "Ces deux nouveautés ont remporté un vif succès et ont permis aux P'tits rats d'arts d'ouvrir les portes aux grands rats d'arts," explique Sandra Chesneau, Présidente.

■ Renseignements au 06 87 69 68 19

DOSSIER

Risques majeurs : la prévention au coeur de l'action

Comme la majorité des villes Françaises, Guichen peut être soumise à des risques majeurs (inondations, risque sismique, risque technologique...). Pour faire face à ces situations de crise, la Commune a développé une politique multirisque importante qui s'appuie sur la mise en œuvre de procédures. Ces dernières sont mises à jour régulièrement et complétées lorsque de nouveaux risques apparaissent. Récemment, en réponse à la menace terroriste que connaît la France et aux situations sanitaires exceptionnelles susceptibles de nous toucher, la Commune a développé des plans d'actions spécifiques.

Il est important de garder à l'esprit que la prévention et la gestion de ces événements est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et chaque citoyen. Chacun doit donc être acteur de sa sécurité en anticipant, en se préparant.

Dans ce dossier vous trouverez un récapitulatif des risques pouvant survenir sur Guichen, des conseils pour appréhender au mieux ces situations ainsi que les bons réflexes à adopter.

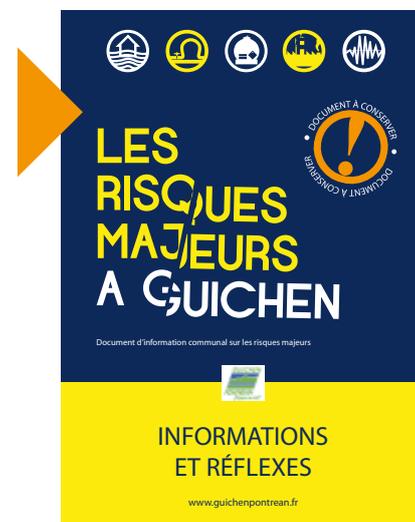
FACE À DE NOUVEAUX RISQUES LA COMMUNE SE PRÉPARE

Pour informer les citoyens Guichonais des risques pouvant survenir sur le territoire et les aider à les appréhender, la Commune a depuis plusieurs années rédigé un DICRIM. "Ce document d'information communal sur les risques majeurs est réactualisé régulièrement, précise Élisabeth Le Berre, nous venons d'ailleurs d'y intégrer le **risque attentat** ainsi que le dispositif communal de distribution de produits de santé en cas de situation sanitaire exceptionnelle (menace épidémique, terroriste ou accident technologique)." L'action des pouvoirs publics, les bons gestes, les réflexes tout y est détaillé, risque par risque.

Ce document accompagne le **Plan communal de sauvegarde (PCS)** qui permet à la ville d'organiser l'assistance à la population lors d'un sinistre important (cellule de crise, mise à l'abri, hébergement d'urgence et restauration). "Dans le PCS, on trouve les moyens matériels, les listes des entreprises, des sociétés de transport, des hébergements, référentiels d'actions en fonction des risques... ces données sont essentielles et sont, elles aussi, mises à jour très régulièrement. Elles nous permettront de répondre efficacement et dans des délais réduits en cas de crise majeure, note le Maire,

Joël Sieller." Une préparation de premier ordre qui n'est pas uniquement couchée sur le papier : "Chaque service est impliqué concrètement dans la démarche préventive, nous organisons des exercices, nous avons défini ensemble la stratégie d'action, les rôles de chacun... pour qu'au moment venu nous ne soyons pas pris au dépourvu." Toutes les situations sont donc imaginées pour ne laisser aucune place à l'improvisation. Dernièrement un travail important a été mené par les services pour définir une procédure de distribution de produits de santé. "Nous avons également accompagné les établissements scolaires dans l'organisation des exercices des mesures de confinement liées à la menace terroriste, explique Élisabeth Le Berre. Ces mêmes établissements ont aussi reçu notre soutien pour la mise en œuvre de leur plan particulier de mise en sûreté et nous les avons par ailleurs équipé de valises d'urgence."

Enfin, toujours dans le but d'étoffer son PCS, la Commune a concrétisé deux partenariats : l'un avec une entreprise pour le prêt de groupes électrogènes et l'autre avec la Protection civile pour notamment apporter des moyens logistiques dont on ne dispose pas ainsi que de l'aide sur le terrain.



COMMENT ÊTRE ACTEUR DE SA SÉCURITÉ ET DE CELLE DES AUTRES

Chacun peut prévenir une menace et agir en **adoptant un comportement citoyen**. Il est notamment essentiel de bien connaître son environnement (la configuration de son lieu de vie et des sites fréquentés habituellement) et d'être attentif à tout changement, de signaler tout comportement à risque, d'avoir soi-même une attitude responsable qui ne laisse pas penser que l'on a des intentions malveillantes, de se former aux gestes de premiers secours, d'adopter des habitudes simples comme de ne pas se garer trop près des bâtiments publics mais bien sur les places définies...

Les responsables d'établissements recevant du public et les organisateurs d'événements ont aussi un rôle très important à jouer. "Ils sont les garants de la sécurité des personnes qu'ils accueillent, insiste Elisabeth Le Berre, et ont donc l'obligation d'assurer leur protection."

S'ENGAGER POUR AIDER

En cas de crise, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Afin de coordonner l'action des personnes souhaitant apporter leur aide, la Commune a créé une Réserve communale de sécurité civile. Il s'agit, pour les citoyens engagés, d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes : être un relais de quartier, participer à la sauvegarde préventive, contribuer à l'accueil des sinistrés et leur rendre visite à domicile, participer au nettoyage...

Si vous souhaitez vous engager aux côtés des 17 habitants déjà bénévoles, vous pouvez contacter la Mairie au 02 99 05 75 75 ou par mail à accueil@ville-guichenpontrean.fr

CRUES : DES REPÈRES POUR NE PAS OUBLIER



Témoins historiques de grandes crues passées, les repères de crues sont des marques destinées à faire vivre la mémoire des inondations. Ils matérialisent le souvenir de ces événements importants que le temps peut parfois effacer. La Commune en a installé 18 sur 9 sites le long de la Vilaine. A Pont-Réan, ceux situés jusqu'à présent sur la boulangerie du Pont ont été récemment déplacés pour être apposés sur le Pont.

L'ACTION MUNICIPALE LABELLISÉE



"Le Pavillon Orange® est un label décerné par le Haut comité Français pour la Défense Civile aux communes qui répondent à des critères en termes de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs, explique le Général François Vernoux, fondateur du Pavillon Orange. Guichen l'a reçu à plusieurs reprises. Je la cite d'ailleurs souvent en exemple

pour la qualité de son organisation, l'implication de ses agents dans la mise en place de son dispositif de gestion de crise et les actions menées notamment en direction des établissements scolaires." La Commune est auditée régulièrement, au delà de valider la ré-attribution du label, ces visites sur le terrains permettent de définir des axes de progrès.

CONSTRUIRE SON PLAN D'URGENCE FAMILIAL

ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOTRE DOMICILE

Lors d'une situation d'urgence, il est nécessaire de sécuriser son habitation. Les adultes et les enfants en mesure de le faire doivent savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de leur domicile.

N'hésitez pas à réaliser des dessins ou des plans, même sommaires, des emplacements de l'alimentation en eau, en gaz...

NUMÉROS D'URGENCE

La liste des numéros d'urgence (15 -17-18-112-114) et ceux de la gendarmerie, de la Mairie, du médecin de famille, d'urgence électricité, d'urgence gaz, du service des eaux, de l'hôpital le plus proche, de l'école des enfants ; doit être établie avec attention et placée près de votre téléphone (à votre domicile et au bureau). Vous pouvez aussi programmer ces numéros sur vos téléphones fixes et mobiles.

IMPORTANT

Apprendre aux enfants comment composer les numéros de téléphone d'urgence et celui de la personne ressource.

NUMÉRO DE PERSONNES RESSOURCE

Une personne ressource doit être désignée comme prioritaire pour tous les membres de votre famille. Il est important qu'elle soit suffisamment éloignée géographiquement afin qu'elle ne soit pas susceptible d'être touchée par l'événement qui vous frappe. S'y ajoutent des contacts utiles selon la situation : voisins, famille, amis, compagnie d'assurance, autres (en précisant le nom, les téléphones du domicile, portable, du travail, les courriels et l'adresse).

QUELQUES BONS RÉFLEXES

Privilégiez les messages (SMS) aux appels vocaux. Pensez également à utiliser les réseaux sociaux pour indiquer votre situation et signaler que vous allez bien à vos proches afin de ne pas saturer les réseaux téléphoniques pour traiter les véritables urgences.

LES SCÉNARIOS D'ÉVACUATION

>> Lorsque c'est possible, il est souhaitable de prévoir **deux sorties de secours** pour toutes les pièces de la maison. Si vous habitez un appartement, n'utilisez **pas l'ascenseur**.

>> **Identifiez plusieurs itinéraires** pour quitter votre quartier en cas d'évacuation obligatoire, en veillant à pouvoir atteindre les sorties de Guichen le plus rapidement possible par le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest. Suivez les conseils et recommandations des autorités, en temps réel.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS AINSI QUE DES FICHES PRATIQUES

sur www.gouvernement.fr/risques



Objet et articles de première nécessité pour faire face à une situation d'urgence. **Regroupez-les et placez-les dans un endroit facile d'accès.**



EAU

Six litres par personne en petites bouteilles



OUTILS DE BASE

Couteau de poche multi-fonctions, ouvre-boîtes...



NOURRITURE DE SECOURS

consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé ...



LAMPE DE POCHE

avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo)



UN DOUBLE DES CLÉS DE VOITURES

pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route



VOS PAPIERS ADMINISTRATIF

une photocopie de vos papiers d'identité, carnet de santé, ordonnances en cours, carte vitale, livret de famille...



BOUGIES

avec allumettes ou briquet



RADIO

avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle



UN TÉLÉPHONE PORTABLE

avec batterie chargée



ARGENT LIQUIDE OU CARTE DE CRÉDIT



TROUSSE MÉDICALE

de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol, antidiabétique, produits hydro alcooliques pour les mains... ainsi que vos médicaments en cours



UN DOUBLE DES CLÉS DE MAISON

pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou de se retrouver bloqué dehors

CES NUMÉROS D'APPEL PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24



Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.



Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.



Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.



Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays européen.



Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.



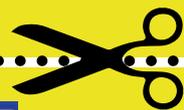
L'APPLICATION D'ALERTE SAIP

Pensez à télécharger l'application d'alerte SAIP (système d'alerte et d'information aux populations). L'application est disponible sur les smartphones Android et Apple.

PENSEZ ÉGALEMENT À :

- Des vêtements et chaussures de rechange
- Du papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle un sac de couchage
- Des jeux divers : cartes, dés, dominos... Si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps
- Un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants

LES BONS RÉFLEXES



INONDATIONS



Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations



Gagnez les hauteurs rapidement



Montez à pied dans les étages



Fermez le gaz et coupez l'électricité

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES



Rentrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez le gaz et coupez l'électricité



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Ne fumez pas, pas de flamme ni d'étincelles

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



CONDUITES FIXES DE MATIÈRES DANGEREUSES



Rentrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Ne fumez pas, pas de flamme ni d'étincelles

RISQUE SISMIQUE



Éloignez vous de la zone dangereuses



Dès les premiers signes, évacuez les bâtiments et n'y retournez pas
Ne prenez pas l'ascenseur



Fermez le gaz et coupez l'électricité



Ne fumez pas, pas de flamme ni d'étincelles

RISQUE SANITAIRE



Lavez-vous et/ou désinfectez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique



Lorsque vous éternuez ou tousez, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre manche ou avec un mouchoir en papier



En cas de symptômes grippaux appelez votre médecin traitant. Appelez le 15 en cas d'urgence



S'échapper



Se cacher



Appeler

DANS TOUS LES CAS



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités



Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer ou encombrer les secours



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les professeurs s'en chargent



Bienvenue dans mon jardin ! les 10 et 11 juin 2017

Un beau jardin sans pesticide, c'est possible !

Rencontrer d'autres jardiniers, partager ses expériences pour un jardinage respectueux de l'environnement, accueillir la biodiversité comme richesse pour ses plantations... Les motivations des jardiniers amateurs participant à l'opération Bienvenue dans mon jardin en Bretagne sont nombreuses ! Et qui mieux qu'un jardinier qui a testé des techniques et des outils pour informer son voisin ?

Tous les deux ans, en Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs dans l'ouverture de leur jardin

pour sensibiliser aux problèmes posés par les pesticides sur la santé, la biodiversité et l'environnement ; faire découvrir des méthodes de jardinage au naturel... et ses résultats et favoriser la rencontre entre jardiniers... ou entre voisins !

Vous êtes sensibles à l'environnement et vous jardinez sans pesticide ni engrais chimique ? Vous aimez partager vos expériences ? Alors, ouvrez votre jardin le week-end des 10 et 11 juin prochains !

En 2015 près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés.

Plus d'informations - inscription et liste des jardins ouvert sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

** Coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la consommation et de l'environnement, l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, la Maison de la Bio 29, Bretagne Vivante et les Bassins Versants de Bretagne.*

Article rédigé par la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE).

Jardinage bio

Le débutant sème des haricots verts

Comme les pois, ils font partie de la grande famille des légumineuses (Fabacées) qui ont la particularité de fixer l'azote de l'air par les nodosités de leurs racines, enrichissant ainsi le sol. Les haricots verts sont cueillis en filets bien avant maturité ou peu avant maturité pour les haricots mangetout. Ils peuvent être nains ou à rames. Les haricots à rames sont moins précoces mais rapportent plus que les nains. C'est pourquoi, il est intéressant d'en cultiver même dans les petits jardins.

Époque de culture : Le haricot aime la chaleur. L'excès d'humidité et le froid détruisent les graines. Il redoute les sols trop humides : les grains risquent de pourrir avant de lever. Il se sème donc après les gelées, à partir du 15 mai jusqu'à début août pour les filets et mangetout et pas après la mi-juillet pour les haricots à écosser et à rames. On peut tenter de semer plus tôt sous tunnel plastique.

Sol et Fumure : Les pois demandent un sol bien ameubli en profondeur. Ils ne nécessitent aucune fumure. Les engrais azotés sont de nature à favori-

ser les maladies et les ravageurs.

Semis : Les semis seront réalisés en jours-fruits, en pleine terre et en place dans des sillons de 3 cm de profondeur, 1 grain tous les 5 à 8 cm ou, de préférence, en paquet de 6 à 8 grains espacés de 40 cm pour les nains et 50 cm pour les haricots à rames. On dit que "le haricot doit entendre sonner midi" ou "voir partir le jardinier". C'est dire qu'il faut recouvrir les grains de fort peu de terre : 1 à 2 cm. Protéger les semis avec un filet contre les oiseaux.

Soins culturaux : Ils seront toujours réalisés en jours-fruits. Une semaine de jours après la levée, procéder à un premier binage. Dès que les haricots auront atteint 15 cm, biner à nouveau, les butter et mettre en place les rames.

Les rames : Servez-vous de perches en bambou, de 2,50 à 3 m de longueur. Placer les rames à l'extérieur des lignes, inclinées vers l'intérieur et attachées ensemble. Ne pas oublier de mettre des contreventements aux extrémités.

Arrosage et paillage : Il craint beaucoup la sécheresse. Il convient de l'arroser fréquemment dans les sols secs

mais jamais en plein soleil sinon les feuilles jaunissent et tombent. Pour arroser sans mouiller le feuillage, je place un tuyau micro-poreux le long des deux rangs de haricots après le deuxième binage, puis je procède au buttage. Le tuyau se trouve ainsi enterré. C'est vraiment une astuce qui m'est personnelle. Pour lutter contre la sécheresse, je paille fortement le pied et en totalité l'espace entre les rangs.

Étalement de la production : Si l'on veut éviter une production trop importante de haricots en même temps, il convient de faire des semis échelonnés. Par exemple, dès que le semis précédent est butté.

Récolte : Ne pas récolter par temps pluvieux pour éviter le mildiou et la rouille.

Assolement : Ne pas ressemer de haricots au même endroit avant 3 ou 4 ans.

Les variétés : Le choix des variétés est question du goût de chacun. Personnellement je sème : 1° comme haricot nain à filets et vraiment sans fil : "Cupidon" ; 2° comme haricot à rames : "Mangetout à cosse violette".

Ptit-louis-bio@orange.fr



Germaine Le Dilly

Institutrice oui... mais tellement plus !

Quel Guichenaïs d'origine ne connaît pas cette coquette dame aux cheveux blancs ? Germaine Le Dilly fait partie des figures incontournables de notre Commune ! Elle a été institutrice puis directrice de l'école publique pendant 27 ans et s'est beaucoup impliquée dans la vie locale. Droite et juste, elle a enseigné avec passion à des centaines d'élèves. Du haut de ses 86 printemps, la fringante institutrice à la retraite revient sur sa carrière.

MINI BIO'

1953
début
sa carrière

Rue de Fagues, actuelle maison des associations, c'est là que tout commence pour la jeune femme de 27 ans. "J'ai posé mes valises ici, en 1957, avec ma famille, après avoir reçu ma nomination dans l'école des filles de cette petite commune, se souvient Germaine. Nous venions de Rennes, Guichen, nous ne connaissions pas du tout ! Qui aurait alors imaginé que nous y resterions toute notre vie ?"

1957
arrive
à Guichen

Sa carrière débute 4 ans plus tôt dans une école primaire de la capitale Bretonne. "Je suis devenue institutrice un peu par hasard. A l'origine, je voulais être professeur de physique, raison pour laquelle je m'étais orientée vers la fac de sciences. Durant cette période, comme beaucoup d'étudiants, j'ai cherché un travail pour me faire un peu d'argent, et en 1952, j'ai trouvé un poste de professeur des écoles, à Carhaix. C'est là que j'ai découvert ce métier." En 1953, Germaine décide de quitter la fac. Conquise par sa première expérience dans l'enseignement, elle s'inscrit à l'inspection académique. "Un matin on est venu me prévenir : je devais commencer la classe le jour même à 10h ! A l'époque, ce n'était pas du tout comme aujourd'hui, je n'avais pas suivi de formation spécifique pour enseigner. Je me suis donc retrouvée, je dois l'avouer, un peu perdue devant mes élèves de primaire. L'envie d'enseigner je l'avais sans aucun doute, mais la méthodologie, la pédagogie... c'était autre chose ! Il me faudra un peu d'expérience pour en acquérir."

1959
reprend
l'amicale
laïque

L'arrivée à Guichen en 1957 a été assez pittoresque... "Les instituteurs étaient logés dans l'actuelle maison des associations et niveau confort c'était plutôt... rudimentaire !, s'amuse à raconter Germaine. Pas de chauffage, pas de wc, pas de salle de bain et avec 3 enfants en bas âge, puis un 4^e qui arrivera un an plus tard... je vous laisse imaginer !" Il a fallu attendre plusieurs mois avant que des travaux ne soient engagés.

1970
devient
directrice

Côté école, l'enseignement était dispensé dans les locaux où se trouvent aujourd'hui la halte garderie et la crèche. Les élèves étaient regroupés par niveaux. Deux classes uniquement, l'une recevait les 5-6 ans-CP-CE1-CE2 et l'autre les CM1-CM2. "Au programme : cours de morale, dictée, rédaction, récitation, calcul, histoire-géo, sciences naturelles, sport, chant, etc. Très vite les effectifs ont augmenté, j'ai eu jusqu'à 56 enfants dans une même classe !" Dès lors une 3^e est ouverte. L'enseignement des garçons se faisait dans la Mairie au niveau de l'accueil d'aujourd'hui.

1984
prend
sa retraite

Sur le temps du midi : pas de cantine ! Les écoliers apportaient leur déjeuner et mangeaient sous le

préau. "Durant les mois les plus froids on servait de la soupe aux uns tandis que les autres allaient s'installer dans les cafés du bourg."

En 1959, après avoir pris ses marques dans sa commune d'adoption, Germaine reprend l'amicale laïque avec son mari et un groupe de parents d'élèves. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année : théâtre, ping-pong, bibliothèque, tombola, fête de l'école, cinéma éducatif... "Tout le monde était le bienvenu, y compris les personnes sans lien avec l'école. On avait beaucoup de volontaires, tous vraiment motivés. L'année était ponctuée de plusieurs rendez-vous très appréciés : à Noël, la Tombola ! On venait de loin pour gagner un lapin ou un cochon ! Beaucoup adoraient ce moment et ne voulaient le rater sous aucun prétexte. Je me souviens même de personnes venant de la Grande Sadouve à pied, en chaussons, parce que les routes étaient gelées ! " Le 31 décembre, place au cinéma ! La séance était suivie d'un bal où jouait un accordéoniste de Guichen... Puis, en mars venaient les représentations de théâtre. "Elles rencontraient un succès fou ! Ça faisait beaucoup rire mes élèves de me voir jouer ! " Ces festivités se déroulaient dans la salle des fêtes située dans l'aile droite du bâtiment le plus ancien de la Mairie.

1970, nouvelle étape dans la carrière de Germaine Le Dilly : elle devient directrice. Puis les années se suivent et l'école, devenue mixte, prend de l'ampleur. "Avec l'ouverture de Citroën et la création du lotissement Charcot, la population de Guichen a considérablement augmenté et celle de l'école aussi." Des classes mobiles sont installées dans un champ au niveau de l'école Jean Charcot avant que l'école actuelle n'accueille ses premiers élèves en 77 pour les maternelles et en 80 pour les primaires. C'est également à cette période, en 78, que l'école de Pont-Réan ouvre ses portes.

Puis arrive 84, c'est l'heure de la retraite pour Germaine. Mais l'institutrice ne coupe pas le cordon si facilement : elle continue à suivre de près la section basket de l'amicale laïque. "J'ai eu une belle carrière à Guichen, j'ai rencontré des gens formidables. Ce n'était pourtant pas gagné : le jour où nous sommes arrivés et que j'ai vu les conditions matérielles dans lesquelles nous devons vivre, je m'étais dit, je ne veux pas rester ici ! Et pourtant, 60 ans plus tard, nous sommes toujours là et j'en suis ravie ! Je profite désormais de ma retraite, entourée de mon mari et d'une famille extraordinaire composée de 4 enfants, 12 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants."

RADIO LASER 95.9

Outil de réflexion pour les jeunes adultes

Pour connaître sa jeunesse, il faut commencer par l'écouter. Chaque année, Radio Laser met un point d'honneur à donner la parole aux jeunes brétiliens et notamment aux étudiants. Après une formation complète aux techniques radio-phoniques, ils animent eux-mêmes leur propre programme. Ainsi, ils peuvent exposer leurs idées, débattre, s'interroger sur la société où ils évoluent, leur mode vie...

Marcus Dupont-Besnard, la vingtaine, anime "Eurêka", tous les samedis de 11h30 à 12h, une émission scientifique agrémentée de littérature science-fiction. "Nous ne sommes pas tous vissés à notre Smartphone et nous n'aimons pas toutes les émissions de Cyril Hanouna. On est plusieurs à aimer la science car c'est l'un des rares domaines à encore nous faire rêver", confie-t-il.



Tanguy Homery, du programme "La Popotte des idées" tous les samedis de 10h30 à 11h30, propose de prendre du recul sur des faits d'actualité pour mieux les appréhender. "Avec des universitaires, des politiques, des étudiants et des membres d'associations, on comprend plus facilement le pourquoi du comment," glisse ce jeune homme

au sourire communicatif.

La connexion avec la jeunesse fait partie de l'ADN de Radio Laser, l'antenne leur est ainsi ouverte toute l'année, leur offrant une belle caisse de résonance. Si vous aussi, vous voulez participer à l'aventure avec vos idées, alors contactez Laurent.

■ **Contact : laurent@radiolaser.fr ou 02 99 57 06 20**

CINEMA LE BRETAGNE

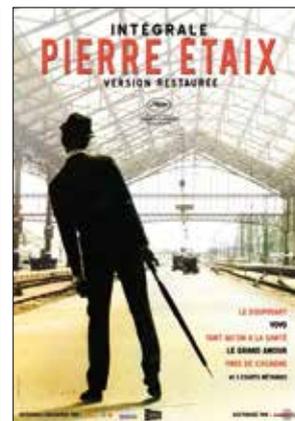
2 films pas comme les autres

3 avril : "Mamma Gógó", F.B. Friðriksson (Islande, 2010).

C'est probablement le film le plus émouvant du plus célèbre réalisateur d'Islande. Ce film fait le portrait d'une ancienne actrice maintenant atteinte de la maladie d'Alzheimer. Son fils, réalisateur, est à ses côtés et est pris dans le tumulte de cette maladie. Ce film vous permettra aussi de découvrir de nombreux aspects de la culture Islandaise. Ce chef d'œuvre n'a pratiquement jamais été montré en France, nous sommes très chanceux de pouvoir vous le proposer.

Pierre Étaix.

Après avoir célébré Buster Keaton l'an passé, nous rendons hommage à Pierre Étaix qui nous a quittés cette année. Nous vous proposons deux courts métrages et deux longs métrages sur deux séances, "Rupture + Le soupirant" puis "Heureux anniversaire + Yoyo". Étaix est un acteur réalisateur très lié au monde du cirque, dans la lignée des burlesques des années 1915. C'est un disciple de Jacques Tati. Son cinéma est drôle, poétique, frais. Ses œuvres sont restées invisibles pendant des décennies. Les voilà enfin toutes disponibles, restaurées, et nous en avons sélectionné quatre. À voir en famille, dès 10 ans.



15 et 22 mai : Mini-festival

■ www.cinemalebretagne.com - 02 99 34 42 14

HORAIRES

Lundi, mercredi et jeudi : 20h30 - minuit
Vendredi et samedi : 21h00 - minuit
Dimanche : 16h30 - minuit
Mardi : Fermé

MÉDIATHÈQUE // ESPACE NUMÉRIQUE

C'EST LE PRINTEMPS À LA MÉDIATHÈQUE !

Vendredi 7 avril à 18h, venez découvrir une nouvelle plume : Nolwenn Maréchal. La jeune auteure de Guichen nous propose une rencontre-dédicace autour de son premier roman "Danser pieds nus sous la pluie". Possibilité d'achat du livre sur place.



Vendredi 14 avril de 9h30 à 10h15, Fanny Corbé de l'association "Histoires de grandir" vous propose deux tapis de lectures avec une histoire autour d'un petit potager, pour les 0-3 ans, puis la grosse faim de P'tit bonhomme, pour les 3-6 ans de 10h30 à 11h15.



Mercredi 12 avril de 10h à 11h30, laissez vos idées bourgeonner lors d'un atelier de création de mandalas en utilisant des feuilles, graines et feutres, avec Karine Marrec de Coloc'Art. Pour les 8 ans et plus.



Le vendredi 21 avril à 15h30, salle 1 de l'Espace Galatée, Sophie nous emmène nous promener dans les bois (ou presque !), en animant une lecture numérique autour du petit chaperon rouge. Pour les 6 ans et plus.



Minecraft à l'Espace Numérique

Quel succès pour les animations autour de Minecraft, pendant les vacances de février ! Devant les nombreuses inscriptions et les superbes réalisations, force est de constater que ce thème a fait mouche.



Fais jouer tes parents ! "Build Battle", la bataille de constructions

Quelques parents ont pu se libérer et jouer le jeu de faire équipe avec leur enfant pour une épique bataille de constructions. Et il y avait du challenge !



Bravo à tous les participants, qui ont pu laisser leur talent s'exprimer autour de thèmes comme l'Egypte, le phare, le jardin...

Modélise et imprime !

Après une rapide prise en main, nos jeunes constructeurs ont modélisé une maison qui a ensuite été imprimée en 3D. Vous pourrez admirer leurs créations à la Médiathèque !

Et maintenant ?

Pour que chacun puisse participer et s'exprimer, l'Espace Numérique proposera de nouvelles dates, pendant les vacances d'avril pour ceux qui souhaitent découvrir le jeu, mais aussi quelques mercredis après-midi pour les crateurs en herbe qui souhaitent se lancer dans des projets plus ambitieux : reproduire les bâtiments de notre ville, et pourquoi pas monter un serveur Minecraft pour l'Espace Numérique.

Animations gratuites.

Merci de respecter les tranches d'âge indiquées.

Infos pratiques : pendant les vacances scolaires d'avril, la Médiathèque est ouverte aux horaires habituels.

Fermeture exceptionnelle, le vendredi 26 pour le pont de l'Ascension.

Renseignements et inscriptions obligatoires :

>> Médiathèque de Guichen : 02 99 05 38 32

>> Espace Numérique : 02 99 57 31 25

Site web : www.wikicyb.fr

Associations



UN GALA TOUT EN PAILLETES DU 2 AU 4 JUIN, ESPACE GALATÉE Pointes et jazz

1977 - 2017 : 40 ans de passion pour Pointes et Jazz !
Un anniversaire qui sera dignement célébré par les élèves et professeurs de Pointes & Jazz puisque l'association fête cette année ses quarante années d'existence. Les thèmes de la fête et de l'anniversaire seront revisités pour vous surprendre par le biais de chorégraphies toujours plus inventives !
Quatre représentations: les vendredi 2 et samedi 3 juin à 20h30 et les samedi 3 et dimanche 4 juin à 15h (les plus jeunes danseurs se produisant l'après-midi).

La réservation des places, fortement conseillée, est ouverte à tous. Elle s'effectuera du 19 au 31 mai sur le site Internet de l'association.

La vente aura lieu comme chaque année, à l'Espace Galatée, les mercredi 31 mai de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le jeudi 1^{er} juin de 17h30 à 19h30.

Tarifs : adulte 8€ / réduit : 6€ / enfant : 4€ / Pass 2 spectacles (12 € / 10 € / 6€).

Venez nombreux encourager et applaudir les groupes de danseurs !"

■ Plus d'infos sur www.pointes-et-jazz.fr et sur le groupe Facebook Pointes et jazz.

ANCIENS SAPEURS-POMPIERS Sortie annuelle



Les amicales des anciens sapeurs-pompiers de Guichen et des anciens combattants de Guichen organisent leur sortie annuelle, le samedi 20 mai 2017.

Au programme: "Le Pays Blanc" (avec les marais salants de Guérande) et "Le Pays Noir" (de la touche de Brière).

Le nombre de places est limité. Les personnes intéressées pour cette virée doivent s'inscrire pour le 10 mai.

■ Contacts :

> J. Tizon 02 99 57 04 94 - 06 71 23 24 90

> M. Brault 02 99 57 04 25 - 06 76 24 24 81

ADMR Emplois saisonniers



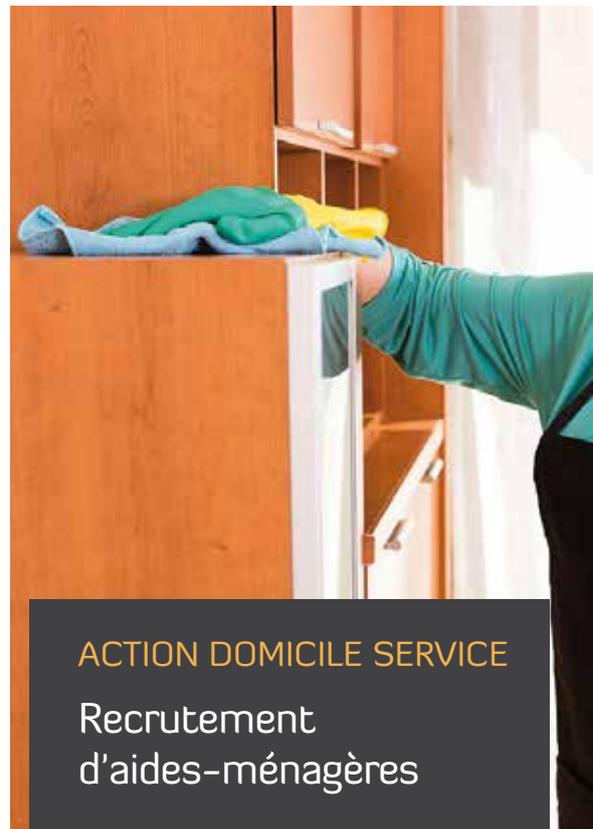
L'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural) du secteur de Guichen, recherche :

- des aides à domicile pour de l'aide à la personne, pendant les périodes de vacances (avril, juillet, août) ou tout au long de l'année.
- des aides à domicile pour de l'aide à la personne et pour de la garde d'enfants toute l'année.

De petits contrats sont possibles pour les étudiants, les retraités...

Les candidats doivent être titulaires du permis B, posséder un véhicule et une expérience dans le domaine.

■ Candidature : Pierrette Dalibot, ADMR du secteur de Guichen - 36, rue de la gare 35890 Bourg-des-Comptes
ou par Email : guichen.asso@admr35.org



ACTION DOMICILE SERVICE

Recrutement d'aides-ménagères

Action domicile services (ADS), association Guichenaise de services à la personne recrute plusieurs aides-ménager(e)s/intervenant(e)s à domicile en CDI.

ADS propose aux particuliers, entreprises et collectivités, des prestations de ménage, repassage, garde d'enfants, accompagnement des personnes âgées, préparation de repas, petits travaux de jardinage et bricolage sur Guichen, Bourg des Comptes, Laillé, Saint Senoux, Guignen, Goven, Lassy, Baulon.

Pour ce faire, l'association recrute de nouveaux salariés. "Nous recherchons avant tout des personnes expérimentées, explique M. Bonnechère, Président d'ADS, ayant un bon sens de l'organisation, des qualités relationnelles, de discrétion et d'adaptation aux différents lieux d'intervention."

Pour approfondir ou diversifier leurs compétences les salariés de l'association participent régulièrement à des formations. Produits écologiques, organisation du travail, communication, prestations auprès des personnes âgées, garde d'enfants, gestes de premiers secours, gestes et postures... de nombreuses thématiques sont abordées.

N'hésitez pas à contacter ADS.

■ **Contacts : ADS (Action Domicile Services), 26, rue du Cdt Charcot Guichen. ads.guichen@laposte.net 02 99 57 39 87. www.ads-guichen.fr**

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE ST MARTIN

La relève assurée par une équipe renforcée

« Action domicile services, une association qui crée des emplois locaux. »



Après une légère période d'incertitude quant au devenir de l'Association des parents d'élèves (APEL) de l'école Saint-Martin, un nouveau bureau s'est formé. Il est composé de 6 membres et de 14 autres bénévoles. Tous ont commencé à œuvrer pour organiser les différentes manifestations...

Maryline Demeuré, la nouvelle Présidente, était bénévole ponctuelle, depuis 6 ans. Elle s'est lancée dans l'aventure suite à l'appel à candidatures pour intégrer l'Apel lancé par Sylvie Gautier (Directrice de l'établissement). "Comme une dizaine d'autres mamans, j'ai pris conscience que l'association était en péril si personne ne réagissait, explique Maryline. Une école sans Apel, ce n'est pas concevable ! L'association est effectivement une aide précieuse pour le bien-être des 197 élèves, et aussi pour les familles, qui voient, par les diverses actions menées, leur participation financière diminuée.

Un nouveau bureau prêt à se retrousser les manches !

"C'est une chance de se sentir épauler par une équipe dynamique dont la variété des profils est une vraie richesse, confie Maryline ! La majorité de l'équipe a été renouvelée. Nous avons donc beaucoup à apprendre mais nous sommes très motivées et animées par la même ambition : contribuer à mettre en place de beaux projets pour nos enfants."

Poursuite des actions et nouveaux axes pédagogiques

"Nous poursuivons des actions déjà existantes comme la porte ouverte et la séance récréative de mars ou encore la publication de l'Actu de l'Apel St Martin, chaque trimestre. Celui-ci permet

d'informer les parents sur les événements à venir et de retracer ceux passés. Nous préparons également la fête de fin d'année de juin, puis le pot de rentrée et celui d'accueil des nouvelles familles.

Côté nouveautés, les grandes sections travailleront avec l'association Coloc'Art pour la fabrication de totems qui seront ensuite installés à l'entrée de l'école. Pour contribuer au financement de cette intervention, l'Apel a prévu une vente de bulbes au sein de l'école. Par ailleurs, l'Apel financera intégralement l'animation de contes bibliques destinée à tous les élèves de l'école, qui marquera l'entrée dans le carême.

Compte-tenu de toutes ces animations, avec la commission communication de l'Apel, nous travaillons sur une enquête de satisfaction destinée aux familles afin de savoir ce qu'elles pensent de l'Apel, des actions menées et des suggestions qu'elles peuvent apporter. S'exprimer, c'est aussi une façon de participer à la vie de l'école !"

"1 atelier/1 création" pour le marché de Noël

"L'un des événements qui nous demande beaucoup d'énergie, c'est le marché de Noël, confie Maryline. Nous organisons un grand marché de Noël tous les 2 ans. Ce sera le cas en décembre 2017. Nous organisons d'ores et déjà des ateliers -auxquels tous les parents sont conviés même de façon ponctuelle- tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois. Ce moment convivial est partagé par des bricoleurs(euses) qui échangent des idées, des techniques... N'hésitez pas à nous rejoindre !

■ **Contacts : Apel apelstm@gmail.com
Ecole St Martin au 02 99 57 03 56**

En bref

DORN HA DORN Les rendez-vous

Assemblée de chants et contes : le 7/04, à 20h30, au café de l'Accueil Breton. Gratuit et ouvert à tous.
Contact : 06 81 40 82 64

Atelier broderie adulte : le 29/04, de 9h30 à 17h, maison des associations. Apporter son pique-nique. Coût : 20€ (matériel inclus). Réservation obligatoire.
Contact : 06 66 66 65 35 stega@free.fr

Fest-noz de la relève : mercredi 24 mai, à 20h30, complexe Henri Brouillard Pont-Réan, avec les groupes du Cercle celtique de Rennes et de Dorn ha dorn. Gratuit.
Contact : 06 74 54 40 36

COLOC'ART Les stages



Coloc'Art, propose toute l'année des stages et des ateliers pour petits et grands, au local de l'association, rue du Cdt Charcot.

Pour les enfants :
Stage "peinture-collage" sur les arts du monde avec Karine Marrec

Jeu 13 et vendredi 14/04, de 14h à 16h. 40€.

Stage "gravure-arts plastiques" avec Maëlle Bastard

Du lundi 10 au mercredi 12/04 et du mardi 18 au jeudi 20/04, de 14h à 17h. 70€

Pour les adultes :
Atelier libre et modèle vivant
Jeu 27/04, de 10h à 17h. 16€.

Atelier gravure-peinture avec Maëlle Bastard
Samedi 22/04, de 10h à 17h. 50€.

Contacts :
Karine : 06 38 11 33 50
Maëlle : 06 84 37 23 81
<http://coloc-art.over-blog.com>

La randonnée de Guichen l'Escapade

Bientôt les beaux jours... La période idéale pour pratiquer une activité physique de pleine nature. Et pourquoi pas de la rando ? L'association La randonnée de Guichen l'Escapade vous propose justement 3 types de marche : la rando, l'Audax (marche rapide 6km/h constants) ou la nordique (marche à allure soutenue aidée de bâtons).



Avec ses 118 adhérents, on peut dire que c'est une asso qui marche bien ! Une hausse des effectifs qui ravi la présidente Marie-Thérèse Visseiche, mais qui a obligé le bureau à revoir son dispositif d'inscription : "Le nombre d'encadrants est restreint, c'est pourquoi, afin d'assurer au mieux la sécurité des participants durant les sorties, nous avons décidé, lors de l'assemblée générale de février, de limiter les adhésions aux habitants de notre Commune." A noter : les randos du lundi après-midi auront toujours lieu, ainsi que 10 sorties à la journée dans l'année (les prochaines sont prévues les 24 avril à Monteneuf (56) et 9 mai à Saint-Malo) et 2 séjours de 2 jours dont le 1^{er} aura lieu les 29 et 30 mai à Sainte-Suzanne.

Contact : 06 81 41 37 88. Cotisation : 10€. Plus d'infos : <https://rando-escapade35jimdo.com>

GUICHEN ARCHERIE | Nouveau jeu Beursault



Guichen archerie vient d'inaugurer son jeu de Beursault, le premier du genre en Bretagne. Une discipline dont le principe consiste pour les archers à tirer des flèches dans un sens puis dans l'autre, depuis les 4 cabanes en bois disposées à 50m les unes des autres. Avec cet équipement, l'association pourra désormais accueillir le championnat de France de Beursault !

"Cela fait 7 ans que nous travaillons sur ce projet, explique Robert Jauneau, le Président. Ce jeu d'arc médiéval, entièrement élaboré par les bénévoles, est dédié à Michel Bardot qui a beaucoup œuvré dans l'association, il en a même été président, il y a plusieurs années."

A noter : l'association organise un concours par mois, à Guichen. Le prochain aura lieu les 8 et 9 avril prochains.

Contact : 06 68 80 97 44

VENTS DE VILAINE | A la rencontre du Pô



L'association Phare Ouest organise, en partenariat avec la commune de Guichen, la Région Bretagne et Vallons de Haute Bretagne Communauté, la 4^e édition du festival "Vents de Vilaine" (des musiques et traditions orales des fleuves) les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet prochains, à Pont-Réan.

Après le Shannon en 2014, le Danube en 2015, le Guadalquivir en 2016, Vents de Vilaine part cette année à la rencontre du Pô en Italie du Nord. Les festivaliers retrouveront des concerts et de nombreuses animations dans un site exceptionnel au bord de l'eau...

Plus d'infos dans le prochain Reffet.

Pour en savoir plus sur le programme et l'actualité de l'association :
<https://www.ventsdevilaine.fr>
<https://www.facebook.com/ventsdevilaine>

En bref

BRADERIE Les 2 écoles de Pont-Réan



La grande braderie organisée par l'association des 2 écoles de Pont-Réan, aura lieu dim. 30 avril, sur la cale de Pont-Réan, à partir de 8h. Une trentaine de bénévoles sera présente pour notamment aider au déchargement dès 6h. Sur place restauration rapide. Réservation possible d'emplacements avec voiture. La réservation sera effective après réception du paiement. Pas de réservation pour les emplacements sans véhicule.

Contact : 06 83 51 60 53

Tarifs : 2,50€ le m sans véhicule et 5€ avec.

BRADERIE APE Charcot/ Callunes



L'association de parents d'élèves des écoles Charcot et Callunes organise sa braderie annuelle, dim. 21 mai, de 8h à 18h aux abords de l'école Jean Charcot. Les 2 précédentes éditions ont fait le bonheur de centaines de chineurs. La convivialité sera de nouveau bien présente. Sur place, buvette et restauration rapide seront tenues par les bénévoles qui vous attendent très nombreux. Les fonds récoltés contribueront à financer les projets des 2 écoles. N'hésitez pas à vous inscrire !
Réservation : 06 40 07 46 44
dangeliantoine@yahoo.fr
2€ le ml.



ST JEAN |

Le jambon grillé s'invite à la fête

Comme chaque année, les bénévoles du Comité des fêtes déploient toute leur énergie pour préparer la traditionnelle fête de la St Jean qui se déroulera les 17 et 18 juin ! Un programme 2017 étoffé par un repas jambon grillé, le samedi 17 juin.

Les festivités de la St Jean commenceront donc par un dîner musical en plein air, le samedi soir à partir de 20h, derrière l'Espace Galatée. "Les nombreuses sollicitations des habitants nous ont convaincus de lancer cette formule, explique Dominique, le Président. C'est chose faite ! Pour organiser au mieux ce dîner (jambon grillé au feu de bois accompagné de sa farce, pommes de terre grenailles et ratatouille) nous lançons d'ores et déjà les inscriptions, n'hésitez pas à réserver vos places !"

Le repas sera suivi d'un spectacle pyrotechnique, du feu de la Saint-Jean et d'un bal populaire. Sans oublier la fête foraine qui battra son plein du vendredi soir au dimanche soir. L'association travaille également sur le programme des animations du dimanche. Tous les détails dans le prochain Reflet.

■ **Réservations pour le repas : 06 67 47 04 04 / comitedesfetes.guichen@orange.fr**
www.comiteguichen.fr

FÊTE CHAMPÊTRE | Association Guichenaïse



L'association Guichenaïse en collaboration avec l'école St Martin organise sa fête champêtre dimanche 21 mai, derrière l'Espace Galatée. Pour la 2^e année consécutive, un repas cochon grillé sera proposé dès 12h.

A partir de 14h, de nombreuses animations seront proposées tout l'après-midi. Venez vous divertir au concours de palets, jeux, tombola, concours de Wi, tir à la carabine... Galettes saucisses, crêpes, buvettes seront prévus pour vous restaurer. Esprit familial et convivial assurés. Entrée gratuite.

■ **Réservation pour le cochon grillé : 02 99 42 27 39.**

LA RONDE DES JEUX | Se détendre en s'amusant



Entre rires, concentration, réflexion, stratégie et apprentissage, la ludothèque est le lieu de détente idéal pour se retrouver en famille ou entre amis.

Et ce ne sont pas les adhérents qui diront le contraire : près de 250 familles s'y retrouvent toute l'année, on y croise également des scolaires, des assistantes maternelles, et depuis quelques temps les seniors ont eux aussi pris leurs quartiers dans les locaux de l'Espace Galatée ! Ambiance intergénérationnelle garantie donc. Pour satisfaire ces férus de jeux l'association complète régulièrement sa collection. "Après avoir acheté un nombre important de jeux de plateau nous allons investir prochainement dans des jouets pour les tout-petits, annonce Christine." En parallèle des horaires d'ouverture habituels, la ludothèque organise des après-midi jeux annuels gratuits et ouverts à tous. Prochaine date : le 5 novembre à l'Espace Galatée

■ **Contacts : 02 99 65 11 68.**

ludotheque.guichen@gmail.com

Ouvertures : merc 10h à 12h et 15h30 à 18h, ven 9h30 à 11h30 et 16h30 à 18h (sauf pendant les vacances scolaires), sam 10h à 12h.

A noter

Les conseils municipaux à venir :
Mardis 25 avril et 30 mai 2017 à 19h -
Salle du Conseil, Mairie

Extraits des Conseils des 31 janvier et 28 février 2017

Retrouvez les compte-rendus complets en Mairie ou sur www.guichenpontrean.fr/ Vie municipale > Conseil municipal
> Les élus et les compte-rendus des conseils municipaux

Extension du restaurant scolaire des Callunes

Le groupe scolaire Les Callunes atteint sa capacité maximum d'accueil, la Commune a donc fait le choix de l'agrandir. Des travaux importants qui se dérouleront en plusieurs tranches, première étape : la partie restauration.

Ces travaux d'extension consistent à augmenter les surfaces des salles à manger maternelle (de 300m²) et élémentaire (de 190m²) pour accueillir respectivement 194 et 142 élèves contre 90 et 72 aujourd'hui. Par ailleurs, l'office sera restructuré, la plonge reconstruite, les préaux agrandis et un garage créé pour accueillir le véhicule de livraison des repas venant de la cuisine centrale. Ces travaux permettront, d'une part, d'anticiper l'augmentation des effectifs avec l'arrivée des nouveaux habitants, et d'autre part de soulager le restaurant de Jean Charcot. En effet, les maternelles de St Martin qui y déjeunent actuellement seront réorientés sur le restaurant des Callunes, qui se situe juste à côté.

Le restaurant scolaire fonctionnera normalement pendant la durée des travaux.

Ces travaux, estimés à 1 010 974,24€ HT, doivent commencer au dernier trimestre 2017 pour une ouverture de la restauration à la rentrée scolaire 2018.

Les décisions du Conseil municipal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé le cahier des charges et le plan de financement des travaux et a sollicité des subventions :

- > au titre de la réserve parlementaire, à hauteur de 10 000€.
- > au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, à hauteur de 30% du montant HT des travaux, soit 210 000€ HT.
- > au titre du Fonds de soutien à l'investissement local, à hauteur de 588 780€ HT.

Le Conseil municipal a également décidé de préciser qu'en cas d'octroi de la subvention pour un montant moindre que celui sollicité, la différence sera prise en charge par la Commune.

La partie maternelle et élémentaire

Les études pour la création de classes supplémentaires côté maternelle et élémentaire commenceront à la rentrée 2018.



Recueil des actes administratifs et arrêtés de la Commune

Les recueils des actes administratifs contenant les délibérations du Conseil municipal et les arrêtés de la Commune, du 1^{er} trimestre 2017, sont parus et tenus à votre disposition en Mairie.



S'unir pour réussir

Et si la piscine sortait enfin la tête de l'eau ?

Les piscines publiques, dont l'utilité n'est plus à démontrer, font partie des équipements les plus coûteux, tant dans leur réalisation que dans leur fonctionnement. Le processus décisionnel, partagé à plusieurs, peut donc prendre du temps.

C'est malheureusement le cas pour notre territoire. Cela fait depuis plus de 20 ans que nous portons le projet, que nous avons proposé un terrain, qu'une association d'habitants du Canton, l'APIC, a œuvré pour cette réalisation. Toute cette ténacité n'aura pas été vaine : le processus décisionnel est en passe d'aboutir auprès des élus de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Notre jeune intercommunalité semble prête à accepter ce projet d'un coût de réalisation compris entre 8 et 9 millions d'euros, pour peu que la commune d'accueil et celles dont la population en bénéficiera le plus supportent une partie de l'effort financier.

Du projet commun, il semble donc bien que nous allions vers une réalisation commune. De telles discussions, de telles tractations, de tels engagements ne peuvent qu'être l'œuvre de groupes qui ont la possibilité d'engager les responsabilités communales ou communautaires.

Le dernier Conseil municipal a été l'occasion pour notre groupe – majoritaire - d'acter le principe de mise à disposition gratuite du terrain d'accueil de la future piscine, de contribuer à hauteur d'au moins 1 million d'euros au financement du projet et à participer annuellement à son coût de fonctionnement. D'autres communes comme Bourg des Comptes, Goven, Saint Senoux, Lassy, Baulon et Guignen... font de même.

Lors de ce dernier Conseil municipal, c'est donc sans surprise et avec beaucoup d'humour que nous avons vu les deux groupes minoritaires essayer de s'approprier toute la réussite de l'avancement du projet. Une évidence élémentaire est à leur rappeler : si des minorités peuvent politiquement tenter de s'approprier des réalisations, seule une majorité peut juridiquement engager les choix de la collectivité.

Organiser la solidarité et l'entraide avec les "voisins attentifs et solidaires"

Quoi de mieux dans un projet de société que de développer la solidarité de proximité entre les habitants en leur donnant l'occasion de se connaître, de s'entraider au quotidien, de rompre l'isolement des personnes âgées, seules ou handicapées et de tisser des liens dans son quartier ?

C'est cet objectif que le Conseil des Sages de Guichen a poursuivi en proposant au Conseil municipal le dispositif des "Voisins attentifs et Solidaires".

Cette physiologie désigne l'action d'un ensemble de personnes qui s'associent dans le but de prévenir des faits inhabituels se déroulant dans leur environnement. Lorsqu'ils sont confrontés à une situation anormale (volet du voisin seul fermé depuis quelques jours, dégradations...), les volontaires alertent le service approprié (gendarmerie, police municipale, mairie), qui se rend sur place et traite l'information.

A l'heure où se développent de plus en plus les comportements individualistes, qui reportent toute la vie collective sur l'action publique, organiser la solidarité et l'entraide est primordial. Cette organisation renforce l'action publique, elle ne se substitue nullement aux forces de l'ordre. Comme il ne viendrait à l'esprit de personne de confondre une formation aux premiers secours avec la fin des hôpitaux, il serait vain de faire croire que "les voisins solidaires et attentifs" sont destinés à remplacer la Gendarmerie ou la Police municipale.

Les élus du groupe majoritaire

Guichen Pont-Réan, c'est à vous !

2017, bilan mi-mandat pour la Majorité

Qu'en est-il des promesses?

1- la piscine :

Les pourparlers au sein de la communauté de communes VHBC semblent désigner Guichen comme lieu d'implantation d'une future **piscine intercommunale**. Aboutir à ce consensus ne fut pas sans mal. Et **c'est grâce à l'énergie et la détermination de tous** que nous pourrons un jour faire le grand saut.

Tout d'abord, les deux groupes minoritaires remercient les habitants qui se sont investis dès 2007 dans l'**association APIC** pour inciter les élus de la communauté de communes à prendre en compte cette demande. Merci à leur belle énergie bénévole... Ensuite, nous savons que s'il y a consensus, **cela ne repose nullement sur la volonté d'un seul homme**. Nos deux élus communautaires, Daniel Leport et Michèle Motel, Vice-Présidente à l'enfance-jeunesse **ont participé activement** aux négociations.

En effet, faire accepter une piscine aux élus des bassins de vie de Maure de Bretagne ou de Guipry- Messac n'avait rien d'évident. Qu'avaient-ils à y gagner? Les enfants de Maure vont à la piscine de Guer tandis que ceux de Guipry-Messac ont leur propre piscine.

Michèle Motel, en tant que Vice-Présidente à l'enfance-jeunesse, a toujours défendu l'idée qu'il fallait des **investissements équilibrés sur l'ensemble du territoire**.

Elle a soutenu les projets d'un pôle enfance jeunesse à Guipry-Messac tout comme le projet d'une piscine pour le bassin de vie de Guichen (sans préciser le lieu afin ne pas nuire aux négociations). Michel Lepage, en tant que Vice-Président à l'économie le défendait également.

Nos élus minoritaires, Daniel Leport et Michèle Motel ont par leur pragmatisme contribué à faire émerger ce consensus.

Michèle Motel, Hélène Le Bars, Pierrick Auffray
Suivez-nous sur facebook : www.facebook.com/guichenpontreancestavous
NB : Nos interventions au Conseil municipal en vidéo sur le blog
[http : guichenpontreancestavous.fr](http://guichenpontreancestavous.fr)
Contact : guichenpontreancestavous@orange.fr - 06 88 56 70 46

Guichen Pont-Réan, Dynamique et Solidaire

Nous trouvons dommageable que la commune vende la maison au 6 rue Luc Urbain avant la fin de l'étude commerciale. La commune se prive encore une fois d'une possibilité d'aménagement du centre bourg. Il y a quelques années, malgré notre proposition, la commune n'avait pas voulu préempter à faible coût la bâtisse dans un mauvais état où fût installée la "causeries des Thés". Maintenant, pour aménager le centre bourg rue du Gal Leclerc, la commune va devoir engager une somme beaucoup plus importante. Le renouvellement urbain doit être anticipé sur plusieurs années. Pour cela, il faut avoir un projet d'aménagement.

Le groupe majoritaire veut s'appuyer dans le cadre de l'opération "voisins attentifs et solidaires" sur une liste de personnes volontaires. Les deux groupes minoritaires proposent que l'ensemble de la population soit sensibilisé à cette opération et que cela ne soit pas réservé qu'à quelques personnes. Il nous semble important que les habitants s'impliquent dans le bien vivre ensemble. Heureusement, une grande majorité de la population sont déjà des voisins attentifs et solidaires.

Les élus de la liste "Guichen Pont Réan Dynamique & Solidaire" Daniel Leport, Béatrice Lambert et Thierry Pressard

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER
GRATUITEMENT votre bien ?



Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous
et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !



Frédéric Ruelland

Spécialiste sur le secteur de Guichen

Tél : 06 08 01 74 34
frederic.ruelland@safiti.fr



www.safiti.fr

Entretien espaces verts

Jaime Faisca



**Tonte, taille haie,
entretien de massifs,
débroussaillage, désherbage,
nettoyage,
ponçage et peinture**

[50% de réduction
d'impôts]

servicesfaisca@gmail.com

06 28 28 96 42

Cheminel Plomberie



**Plomberie
Chauffage
Sanitaire**

**Neuf - extension - rénovation
Installation, dépannage, entretien**

35580 Guichen - contact@cheminelploMBERIE.fr

Tél 02 23 45 68 97 / 06 37 54 81 62

Allo Anne-laure & Stéphane DERRIEN



Taxi



Véhicules de 5 à 9 places.

Médical et Privé / Gares et Aéroports

Guichen

06 08 83 01 10

La Provostais 02 99 57 36 05 - Site:allotaxi.guichen.free.fr

jardinerie E.Taillard

Jardinerie et nutrition animale depuis 1938

- Nutrition animale
- Produits agricoles
- Jardinage biologique et écologique
- Plants, semences, légumes, fleurs...



Jardinerie Emmanuel Taillard
2, rue du Domaine de la Massaye
35580 Pont Réan - Tél. 02 99 42 21 69
jardinerietaillard@orange.fr



Hervé BAGOT
Agent RENAULT

Vente, réparation toutes marques

Atelier Carrosserie - Peinture

Dépannage Remorquage 24/24h et 7/7j

GARAGE BAGOT SARL
22 Rue Louis Anquetin - VIL-DMA
35580 GUICHEN

Tél. : 02 99 57 02 01 - Port. : 06 95 90 01 49
Fax : 02 99 57 02 05
www.garagebagot@orange.fr

Services à la personne



Pour continuer à vivre chez soi, la collectivité de
Guichen met à disposition différents services :

- le service d'aide et d'accompagnement à domicile (*entretien du logement, aide à la personne, aide à la mobilité...*),
- le portage de repas à domicile,
- l'accueil itinérant à domicile,

Contact : CCAS au 02 99 05 35 92

- le portage de livres à domicile

Contact : Médiathèque au 02 99 05 38 32

- l'accueil de jour,

- l'hébergement temporaire,

Contact : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes - La Résidence "Le Tréhélu" au 02 99 52 07 07.



06.33.29.00.17

35580 GUICHEN

mail: martinel.p-e@orange.fr

SIRET: 534 017 314 00012

Contacts et informations utiles

Mairie

Tél. : 02 99 05 75 75

Fax : 02 99 05 75 76

www.guichenpontrean.fr

accueil@ville-guichenpontrean.fr

Horaires	matin	après-midi
lun-mar-mer-ven	8h30 - 12h	14h-18h
jeudi	8h30 - 12h	Fermé au public
samedi	9h - 12h	Fermé

CULTURE

Espace Galatée

Permanences : lun de 13h30 à 17h et du merc au ven de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; le sam de 9h à 12h. Fermé le mardi. Tél : 02 99 57 32 57.

espacegalatee@ville-guichenpontrean.fr

Médiathèque de Guichen/Espace Numérique

A l'Espace Galatée. Horaires : mar 16h30-18h30, merc 10h-12h30/14h-18h30, vend 16h30-18h30 et sam 10h-12h30. Tél : 02 99 05 38 32.

mediatheque@ville-guichenpontrean.fr

www.mediathèques-est.vhbc.fr

L'Espace Numérique

Le programme des animations est disponible auprès de la Médiathèque et de l'Espace Numérique.

Tél : 02 99 57 31 25. www.wikicyb.fr

espacenumerique@ville-guichenpontrean.fr

Bibliothèque Pont-Réan

Permanence le merc de 16h à 17h30, le ven de 16h30 à 17h30 (sauf vacances scolaires) et le sam de 10h30 à 12h30. Tél : 02 99 22 06 93 (aux horaires d'ouverture) ou 02 99 42 23 21/06 76 84 18 01.

bibliopontrean@gmail.com

SERVICES DIVERS

Déchèterie à La Pigeonnais

La déchèterie n'est pas un service communal. Ouverture du 1^{er}/04 au 31/10, lundi et mercredi de 14h à 18h, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture à 17h, du 1^{er}/11 au 31/03. Tél : Smictom 02 99 57 04 03.

Ordures ménagères :

La collecte des divers déchets s'effectue le mercredi matin à partir de 5h30 (sauf jours fériés).

Tél : Smictom 02 99 57 04 03.

Agence postale communale

de Pont-Réan : 02 99 42 23 23.

La poste de Guichen

Professionnels : 36 34.

Particuliers : 36 31.

Dépannage électrique 7J/7

Richard Le Neindre : 06 82 87 31 96.

Thierry Quintin : 06 31 22 29 42.

Dépannage plomberie chauffage 7J/7

Guillaume Vivier : 06 81 39 06 58

LOISIRS

Clad/UFCV - Mairie de Guichen

Responsable local d'animation :

M. Raguenez - 02 99 57 05 82

Coordonnatrice administrative :

C. Antoine - 02 99 57 06 43

Animation enfance :

M. Gourlay - 02 99 57 05 81

Accueil de loisirs l'Île Ô Mômes et accueil périscolaire Jean Charcot : 02 99 57 33 94

Accueil périscolaire Les Callunes : 02 99 57 05 71

Accueil périscolaire M. Greff : 02 99 42 25 26.

Espace jeunes :

Régis Bour - 06 87 09 71 85.

Ludothèque

Permanences : mer. 10h à 12h et 15h30 à 18h, ven. 9h30 à 11h30 et 16h30 à 18h (sauf pendant les vacances scolaires), sam. 10h à 12h.

Tél : 02 99 65 11 68

Maison des associations

43 rue de Fagues.

Salle Henri Brouillard Pont-Réan

Permanence samedi de 9h à 12h

Tél : 02 99 42 29 42

INFOS DIVERSES

Point accueil emploi : les horaires

Lun et mer de 9h à 12h et le mardi, jeu et ven de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur RDV.

Contact : 02 99 57 00 09.

Mission locale (1^{er} RDV) : 02 99 57 05 85.

Centre d'appel dépannage Enedis numéro d'urgence (24h/24) :

09 726 750 35

Pensez à vos passeports et cartes nationales d'identité (CNI)

Pensez à vérifier la validité de vos titres d'identité ! Pour voyager sur notre territoire, la carte d'identité est obligatoire pour tous les enfants. Attention, le délai peut varier en fonction du nombre de demandes.

Contact : 02 99 05 75 75.

Nouveaux horaires de l'agence postale communale de Pont-Réan

L'agence postale communale de Pont-Réan est désormais fermée le vendredi après-midi. Pour rappel, elle reste ouverte le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Contact : 02 99 42 23 23

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Caf

En Mairie, le lundi de 9h à 12h, sauf vacances scolaires.

Architecte conseil

En Mairie, les 3 et 27 avril et le 11 mai
RDV au 02 99 05 75 75.

Conciliateur de justice

Les 6 et 27 avril et les 11 et 22 mai, de 9h à 12h, à la Mairie de Guichen, sur rendez-vous.
Contact : 02 99 05 75 75.

Espace - Agence la Brétilienne

Tous les vendredis de 9h à 12h à la Mairie
Sans rendez-vous. Contact : 06 30 12 12 59

Député : Jean-René Marsac

Sur RDV uniquement, un jeudi matin par mois.
Contact : 02 99 72 12 16.

Conseillers départementaux

Mme Motel et M. Morazin

Tous les 1^{ers} samedis du mois, de 10h30 à 12h, à la Mairie.

ÉTAT CIVIL



10
naissances



7
décès

Décès du 12/01 au 6/02 :

Jocelyne Revault, Micheline Delaunay veuve Jenot, Denise Leprince veuve Bougeard, Jacqueline Huet veuve Bertin, Denise Oréal veuve Alligand, Germaine Daniel veuve Ballard, Yvette Chérel veuve Lépinay.

SANTÉ

Médecins

Maison médicale de Guichen :

Dr Bochet, Théaudin, Roger, Gloaguen et Mouillat : 02 99 57 00 84

Pont-Réan :

Dr Le Bras : 02 99 42 25 65

Maison médicale de Messac : 02 99 92 36 94

Le centre se trouve au 64 avenue de la gare à Messac après avoir passé la Vilaine et la voie de chemin de fer. Ouvert le week-end.

Sage-femme

Mmes Couépel et Philippe : 02 90 84 89 61

Permanences des pharmacies

02/04 : de l'Hôtel de ville, Laillé : 02 99 42 56 87

09/04 : Macher-Talibart, Bruz : 02 23 50 37 21

16/04 : Goven : 02 99 42 01 54

17/04 : Piton-Spear, Chartres-de-B. : 02 99 41 21 24

23/04 : Goven : 02 99 42 01 54

30/04 : du Vert Buisson, Bruz : 02 99 52 51 10

1^{er}/05 : Goven : 02 99 42 01 54

07/05 : Maguero, Chartres-de-B. : 02 99 41 28 29

08/05 : Bertrand et Riou, Bruz : 02 99 52 60 56

14/05 : Piton-Spear, Chartres-de-B. : 02 99 41 21 24

21/05 : Bertrand et Riou, Bruz : 02 99 52 60 56

25/05 : des Halles, Guichen : 02 99 57 01 11

28/05 : Mercier, Bruz : 02 99 57 13 14

Agenda

Avril

Les Frapidays

Du 3 au 8 avril

Espace Galatée, salle des Halles // Contact : 02 99 57 06 43

Réunion publique : les voisins attentifs et solidaires

Jeudi 6 avril à 19h

Salle du Conseil municipal // Contact : 02 99 05 75 75

Don du sang de l'amicale des donneurs de sang

Mardi 11 avril à 9h30

Espace Galatée // Contact : 06 72 82 15 64

Regroupement de voitures américaines

Dimanche 16 avril de 10h à 13h

La cale de Pont-Réan // Contact : 06 81 32 67 75

Musique alternative Rock Metal avec Art'Kore

Vendredi 21 (20h30) et samedi 22 avril (18h)

Complexe Henri Brouillard // Contact : artkore.asso.concert@gmail.com

1^{er} tour des élections présidentielles

Dimanche 23 avril de 8h à 19h

Ecole Jean Charcot

Loto de l'Ape Charcot/Callunes

Dimanche 23 avril à 14h

Espace Galatée // Contact : 06 40 07 46 44

Réunion publique : Budget communal 2017

Mercredi 26 avril à 19h

Salle du Conseil municipal // Contact : 02 99 05 75 75

Débat théâtral sur la prévention des chutes du Clic des 4 rivières

Jeudi 27 avril à 14h30

Espace Galatée // Contact : 02 99 52 01 59

Braderie de l'association des 2 écoles de Pont-Réan

Dimanche 30 avril à 8h

La cale de Pont-Réan // Contact : 06 88 04 04 36

Mai

Concert de musique actuelle avec Musicole, l'association Loisirs et culture de Val d'Anast et la MJC Guipry-Messac

Samedi 6 mai à 18h - Entrée libre

Espace Galatée // Contact : 02 99 57 36 97

2^e tour des élections présidentielles

Dimanche 7 mai de 8h à 19h

Ecole Jean Charcot

Commémoration de l'armistice 39/45 de l'amicale des anciens combattants de Guichen

Dimanche 7 mai (messe à 10h, monument aux morts à 11h)

Place Georges Le Cornec // Contact : 02 99 57 04 25

Bal latino breton avec le groupe des Forro des Val-lons et les élèves de Musicole

Dimanche 7 mai à 14h - initiation et bal - Entrée libre

Espace Galatée // Contact : 02 99 57 36 97

Commémoration de l'armistice 39/45 de l'UNC Pont-Réan

Lundi 8 mai (messe à 10h, monument aux morts à 11h)

Complexe Henri Brouillard // Contact : 06 89 57 35 06

26^e Salon des arts Christiane Delfau

Du 13 au 20 mai (horaires en page 6)

Espace Galatée // Contact : 02 99 57 32 57

Foire aux livres de la bibliothèque pour Tous de Pont-Réan

Samedi 20 mai de 8h30 à 17h30

Complexe Henri Brouillard // Contact : 02 99 42 23 21

Matinées portes ouvertes du Shotokan Karaté Do Guichen

Samedis 20 mai et 3 juin (enfants 9h45, adultes 11h)

Complexe JP Loussouarn // Contact : 06 60 82 81 60

Fête champêtre de l'association Guichenaise

Dimanche 21 mai (cochon grillé à partir de 12h)

Derrière l'Espace Galatée // Contact : 02 99 42 27 39

Regroupement de voitures américaines

Dimanche 21 mai de 10h à 13h

La cale de Pont-Réan // Contact : 06 81 32 67 75

Braderie de l'Ape Charcot/Callunes

Dimanche 21 mai à 8h

Parking école Charcot // Contact : 06 40 07 46 44

Fest-noz de la relève de Dorn ha dorn

Mercredi 24 mai à 20h30

Complexe Henri Brouillard // Contact : 06 74 54 40 34

Open d'échecs de l'échiquier Guichenaï

Jeudi 25 mai à 9h

Espace Galatée // Contact : 02 99 42 01 00

Loto du cœur pour nos animaux

Dimanche 28 mai à 14h

Espace Galatée // Contact : 06 21 35 58 56

Juin

Gala de danse de Pointes et jazz

Du 2 au 4 juin (horaires en page 18)

Espace Galatée // Contact : 06 04 15 57 53

8^e Tournoi de la cale du volley ball club Guichen

Samedi 3 (11h) et dimanche 4 juin (10h)

La cale de Pont-Réan // Contacts : 06 61 76 19 79 / 06 21 91 47 46

Réunion publique : Plan communal de sauvegarde

Jeudi 8 juin à 20h

Espace Galatée // Contact : 02 99 05 75 75

Don du sang de l'amicale des donneurs de sang

Vendredi 9 juin de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h

Espace Galatée // Contact : 06 72 82 15 64

1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 11 juin de 8h à 18h

Ecole des Callunes

Spectacle des P'tits rats d'arts

Dimanche 11 juin à 15h

Espace Galatée // Contact : 06 87 69 68 19

Trail du Boël de l'Athlétic Pont-Réan Guichen

Dimanche 11 juin à 8h30

Pont-Réan // Contact : trailduboel.free.fr

2^e tour des élections législatives

Dimanche 18 juin de 8h à 18h

Ecole des Callunes

Concert d'Art'Kore

**Ven 21 (20h30) et sam 22 (18h) avril, Complexe Henri Brouillard Pont-Réan
The Arrs, The Butcher's rodeo, Breed Machine, Artweg**



> Info sur Facebook : artkore asso
> Tarifs : vendredi 10€ en prévente (et 12€ sur Place) ; samedi 18€ en prévente (et 20€ sur place) ; offre PASS 2 jours 26€ et la billetterie Art'kore Asso lors des concerts et à la boutique L'art Nouveau à Guichen.
> Horaires : vendredi 21 à 20h30 et samedi 22 à 18h.
> artkore.asso.concert@gmail.com